



POUR AFFICHER

CETTE OFFRE D'EMPLOI S'ADRESSE AUX PERSONNES DÉJÀ
À L'EMPLOI DE LA CSPO AINSI QU'AUX PERSONNES DE L'EXTERNE

OUVERTURE DE POSTE

OBJET : CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
- CONCOURS P-320

AFFECTATION PRÉVUE : SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR DU SERVICE

STATUT D'EMPLOI : REMPLACEMENT (JUSQU'AU 30 JUIN 2019 AVEC POSSIBILITÉ DE
PROLONGATION)

NATURE DU TRAVAIL :

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; elle ou il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle ou il collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Elle ou il conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; elle ou il conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Elle ou il collabore à l'atteinte des cibles des conventions de gestion des écoles en accompagnant les intervenantes et intervenants selon les besoins identifiés.

Elle ou il instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; elle ou il les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux.

Elle ou il conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; elle ou il collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; elle ou il élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.

Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

En outre, la conseillère ou le conseiller pédagogique en formation générale des adultes et en formation professionnelle contribue à la visibilité de la commission scolaire auprès des partenaires socio-économiques et établit un plan de promotion en conséquence.

Elle ou il rencontre les représentantes et représentants de diverses entreprises afin de développer conjointement des programmes de formation répondant aux besoins de l'entreprise et de son personnel; elle ou il prépare des protocoles d'entente et des offres de services.

Elle ou il participe à l'organisation des programmes d'alternance travail-études, des stages en entreprise et des visites en industrie; elle ou il soutient les enseignantes et enseignants concernés; elle ou il informe et conseille les employeurs.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en éducation.

PRINCIPAUX DOSSIERS :

La personne sera principalement responsable des dossiers suivants :

- Français au secondaire.
- Accueil et francisation au primaire et au secondaire.

EXIGENCE PARTICULIÈRE :

Réussir avec succès un test d'aptitude en français.

SEMAINE DE TRAVAIL : Semaine de 35 heures.

ENTRÉE EN FONCTION : Le 18 février 2019.

SALAIRE ANNUEL : De 42 391 \$ à 80 368 \$.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre un dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes de relevés de notes) au plus tard le 7 février 2019 à 15 h.

En ligne : Consulter le site de la CSPO (www.cspo.qc.ca)

Par la poste : Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Service des ressources humaines
a/s Madame Lucie Plouffe
225, rue Saint-Rédempteur
Gatineau (Québec) J8X 2T3

Par télécopieur : 819 771-6092

DATE DE L'OUVERTURE DE POSTE : Le 1^{er} février 2019.

La commission scolaire s'étant dotée du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

Veillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les candidates et candidats retenus.